

COMMUNE DE

SOULTZ-SOUS-FORETS

Plan des annexes et des Servitudes d'Utilité Publique 2 au 1/5000

REVISION N°1 Approbation

VU POUR ETRE ANNEXE
A LA DELIBERATION DU
06 SEP. 2012

A HOHWILLER
Le
10 SEP. 2012

Le Président **Charles GRAF**



Périmètres de protection modifiés APPROBATION

VU POUR ETRE ANNEXE
A LA DELIBERATION DU
27 MAR. 2012

A HOHWILLER
LE
03 AVR. 2012

LE PRÉSIDENT




DIRECTION TERRITORIALE
D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Hôtel du Département - Place du Quartier Blanc
67064 STRASBOURG CEDEX 9
Tél: 03 88 78 97 97 - Fax: 03 88 78 99 88 - Mail: dtd@agf.fr

Révision n°1
Tracé du — 2012

1. ANNEXES

-  Secteur exposé aux nuisances acoustiques d'infrastructures de transport terrestre
-  Forêt soumise au régime forestier
-  Périmètre de protection archéologique

Zones de dangers liées aux ouvrages de transport :

-  IRE (zone des dangers significatifs)
-  PEL (zone des dangers graves)
-  ELS (zone des dangers très graves)

2. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

- AC1 Monument historique :
-  Monument classé
 -  Monument inscrit
 -  Périmètre du champ de visibilité d'un monument historique inscrit ou classé
- AS1 Captage d'eau potable :
-  Périmètre de protection immédiat
 -  Périmètre de protection rapproché
-  I3 Canalisation de transport de gaz
- I4 Ligne électrique :
-  Ligne électrique 63 kv (Altenstadt - Preusdorf)
 -  T1 Chemin de fer



0 20 100m